



Montreuil, le 8 février 2023

Monsieur François NOGUÉ
Directeur des Ressources humaines du Groupe SNCF
2 place aux Étoiles
CS 70001
93633 La Plaine Saint-Denis Cedex

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Le 23 janvier 2023, la Fédération CGT des cheminots vous a adressé une demande de concertation immédiate portant sur différents sujets qui mettent en évidence une accélération de la mise en œuvre de la réforme de 2018. Cela se traduit notamment par une volonté de disloquer le groupe SNCF et de liquider méthodiquement les droits des cheminots.

Les menaces qui pèsent sur FRET SNCF, la volonté de délester la SA SNCF de ses services de production à travers la création d'un GIE, ou encore la stratégie des filiales dédiées dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, conduisent, à moyen terme, à une désagrégation de la SNCF en une myriade de filiales et autres entités au cadre social éclaté et à une liquidation des droits des cheminots.

La réunion de concertation qui s'est tenue le 25 janvier 2023 n'a dégagé aucun point d'accord sur les sujets évoqués. C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article L 2512-2 du code du travail, la Fédération CGT des cheminots vous dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents du GPU, et pour la période allant du mercredi 15 février 2023 19h au vendredi 17 février 8h00 :

- Retour à une entreprise unique et intégrée ;
- Ré-internalisation de toutes les filiales dans la SNCF ;
- Abandon de la stratégie des filiales dédiées et réponse par la SNCF à tous les appels d'offres ;
- Abandon du projet de création d'un GIE Optim' Services ;
- Avenir de FRET SNCF ;
- Unité sociale du groupe SNCF.

Dans l'attente d'être reçus, soyez assuré, Monsieur le Directeur, de nos salutations respectueuses.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Brun'.

Laurent BRUN
Secrétaire Général

